COMMISSION DES ARBITRES

PV N° 06 - 22/10/2026

Procès-verbal de la réunion du jeudi 22 octobre 2026

Modalité : présentiel et visioconférence
Heure d'ouverture : 19 h 10
Présidence : Noël FAURE

Membres présents en présentiel

- Noël FAURE, Président
- Marc CHIRON, Vice-président
- Frédéric BOLELLI
- Christophe GÉRARD
- Sami OULHACI
- Rémi DELMOTTE

Membres présents en visioconférence

- David LUCHARD
- Joël GRISONI
- Daniel BARBOSA

Membres excusés

Tous les autres membres de la Commission sont excusés.

1. Ouverture de séance

Le Président Noël FAURE ouvre la séance à 19 h 10 et remercie les membres présents, en salle et en visioconférence. Aucun point particulier n'est soulevé en ouverture de réunion.

2. Discipline et rapports d'arbitrage

La Commission constate une amélioration progressive de la qualité des rapports disciplinaires. Joël GRISONI, représentant des arbitres en Commission de Discipline, rappelle toutefois qu'**en cas d'incident, l'ensemble des officiels concernés doit impérativement faire remonter ses observations**.

Il n'est pas normal que des incidents ne fassent l'objet d'aucun retour de certains officiels qui en ont été témoins. Les observations peuvent être transmises **par courriel à la CDA** ou dans la rubrique **« Observations d'après-match »** du rapport d'arbitrage.

Les comptes rendus doivent être précis, factuels et suffisamment complets pour permettre à la Commission de Discipline d'apprécier les faits et de prendre, le cas échéant, les sanctions adaptées.

3. Désignations et indisponibilités

La CDA rappelle que **les indisponibilités doivent être saisies sur le Portail des Officiels au plus tard à J-15**, soit quinze jours avant la rencontre.

Toute indisponibilité ou absence déclarée hors délai doit obligatoirement être accompagnée d'un **justificatif transmis à la CDA**. Cette règle permet d'anticiper les désignations et d'assurer la couverture des rencontres.

4. Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

La Formation Initiale en Arbitrage organisée **du 24 au 26 octobre 2026** dans les installations du **Gap Foot 05** a accueilli **9 stagiaires, dont 3 féminines**. Les participants ont alterné séquences théoriques et mises en situation pratiques. *Ce bilan est ajouté au présent procès-verbal après la tenue de la formation.*

La CDA remercie les arbitres et intervenants qui se sont déplacés pour encadrer cette session. Une **nouvelle FIA est prévue en février 2027**, dans la continuité de l'objectif de développement des effectifs.

5. Tests théoriques et physiques

Test théorique

Le Président prendra contact avec Maxime BERSAN pour préciser les modalités du **test théorique programmé le 10 janvier 2027**. Les informations seront communiquées aux arbitres concernés.

Tests physiques

Réussite aux tests : Didier LEROY et Ali JAMU ont validé les épreuves physiques. La CDA les félicite pour leur réussite.

Arbitres restant à valider, par ordre alphabétique : Messaoud BEN TAHAR, Pierre BODJI, Djamel KHEDIM, Habib KHEDIM, Driss LAAMRI, Grégory LACARIA et Laurent RICHAUD.

Prochaine session de rattrapage : le **mercredi 11 novembre 2026 à 8 h 30, à Veynes**, avant le début de la journée de perfectionnement.

6. Journée de perfectionnement du 11 novembre

La CDA finalise l'organisation de la journée de perfectionnement du **mercredi 11 novembre 2026 au stade René Gras, à Veynes**. Les arbitres sont **convoqués à 9 h 00**. Plusieurs ateliers techniques et pédagogiques sont prévus.

Restauration : le repas du midi sera pris sur place et restera à la charge de chaque arbitre.

Garde d'enfants : au regard du nombre important d'absences motivées par des contraintes de garde, le Président de la CDA **autorise les pères concernés à venir accompagnés de leurs enfants**, afin de faciliter leur participation.

CONFIRMATION DE PRÉSENCE OU D'ABSENCE
Chaque arbitre doit impérativement renseigner le formulaire, **qu'il soit présent ou absent**.
https://forms.gle/3gripQLLUXy1pgZJ9

7. Observations et accompagnement des jeunes arbitres

Marc CHIRON rappelle que les observateurs travaillent avec sérieux et impartialité, dans l'intérêt du football et de l'arbitrage. Il n'est pas justifié de mettre en cause leur probité sans élément objectif.

Il souligne que **tout arbitre désigné aux côtés d'un Jeune Arbitre de District** doit lui apporter la **bienveillance, les conseils et le soutien** nécessaires à son développement et à son épanouissement. Cet accompagnement relève de la responsabilité de chacun.

8. Protection des arbitres et frais de déplacement

Protocole d'arrêt des rencontres en cas de propos discriminatoires

Le Président rappelle que le **protocole d'arrêt de la rencontre** doit obligatoirement être appliqué en cas de propos racistes, sexistes, discriminatoires ou de comportements comparables.

L'arbitre doit **interrompre temporairement la rencontre** et informer un responsable du club recevant. **En cas de récidive, la rencontre devra être définitivement arrêtée**, conformément au protocole rappelé par la CDA.

Un **rapport circonstancié doit être établi par tous les officiels concernés**, afin que les instances compétentes disposent des éléments nécessaires.

Modalités d'application des frais de déplacement

Un **mode d'emploi des frais de déplacement** sera élaboré en tenant compte des recommandations de l'URSSAF, afin d'harmoniser les pratiques et de faciliter les démarches des nouveaux arbitres.

Tous les arbitres sont invités à transmettre leurs feuilles de frais à **frais@alpes.fff.fr**.

9. Budget de la CDA

David LUCHARD aidera la CDA à évaluer les besoins financiers relatifs aux **frais d'observation**, à l'**organisation de manifestations et de formations**, ainsi qu'aux **équipements des arbitres**.

10. Propositions à l'Assemblée Générale d'hiver

La CDA prévoit de soumettre **des propositions de textes** à la prochaine Assemblée Générale d'hiver du District des Alpes, selon les modalités réglementaires applicables.

11. Perspectives pour la deuxième partie de saison

Aucune observation particulière n'est formulée sur ce point.

12. Questions diverses et prochaines échéances

Guide de l'arbitrage : le guide sera présenté lors de la journée de perfectionnement du **11 novembre 2026**, puis distribué aux arbitres le **10 janvier 2027**.

Prochaine réunion : la Commission se réunira le **jeudi 19 novembre 2026**.

Le Président de la CDA,
Noël FAURE

Le Secrétaire de séance,
Rémi DELMOTTE